

Ecoles Henry Simon
Rue du Bardonneau – 85270 St Hilaire de Riez

Procès-verbal du conseil des écoles du mardi 14 novembre 2017

Etaient présents :

ENSEIGNANTS :

Mmes Sophie BRUCKER-HALE, Mathilde MURZEAU, Elodie RICHARD, Adeline LE SINQ, Patricia HENRIET, Mme Fabienne SIMON, Annie GROISARD, Carole TAILLE Karen ARTAUD et M Sébastien NOCENTINI.

ATSEM :

Mmes Nathalie GUILLEBAUD, Jocelyne MORIN et Gaëlle ANDRE

REPRÉSENTANTS DES PARENTS D'ÉLÈVES :

Mmes MORINEAU Maud, PEULT Cécile, BERNARD Florence, POUPEAU Maud et M MICHELIN Erwan (élémentaire)
Mmes BOULAIN Caroline, GUERET Gaëlla et M. Haroun Karim (maternelle)

REPRÉSENTANTS INSTITUTIONNELS :

Mr Frédéric MICHON adjoint aux affaires scolaires, Mme Martine VAIRON responsable du service éducation, Mr Jean Marc CANTIN conseiller municipal délégué aux affaires scolaires
Mr Louis COLAS, DDEN

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mme Groisard

Absents excusés :

Mr Gilles JOSEPH, Inspecteur de l'Éducation Nationale, circonscription de Challans Saint Gilles Croix de Vie

La séance est ouverte à 19h05.

Depuis la rentrée de septembre Mme Sophie Brucker-Halé a intégré l'équipe enseignante et est en charge de la classe de CE1.

Le complément de direction est effectué par Mme Artaud Karen.

M Colas est reconduit dans ses fonctions de Délégué Département de l'Education Nationale jusqu'en 2021.

1. Approbation du procès verbal de la séance du jeudi 1er juin 2017 pour la maternelle.

Avant de procéder au vote, le Président demande aux membres du conseil s'ils ont des remarques à faire ou des modifications à apporter au compte rendu de la dernière séance. Il est ensuite procédé au vote. Le PV de la maternelle est adopté à l'unanimité.

Approbation du procès verbal de la séance du jeudi 1er juin 2017 pour l'école élémentaire.

Avant de procéder au vote, le Président demande aux membres du conseil s'ils ont des remarques à faire ou des modifications à apporter au compte rendu de la dernière séance. Il est ensuite procédé au vote. Le PV de l'élémentaire est adopté à l'unanimité

2) Bilan des élections des représentants d'élèves

En maternelle : 137 inscrits

53 votes dont 9 bulletins nuls ou blancs, ce qui fait un taux de participation : 38,69%

Les parents élus sont :

- pour les titulaires : Mme Boulain Caroline, Mr Haroun Karim, Mme Guédet Gaëlla
- pour les suppléants : Mme Priou Anne, Mme Brebion Morgane, Mme Péault Cécile

En élémentaire : 204 inscrits

89 votes dont 9 bulletins nuls ou blancs, ce qui fait un taux de participation : 43,63% (52,97% en 2016)

Les parents élus sont :

- pour les titulaires : Mme Di Bella Julie, M Michelin Erwan, Mme Morineau Maud, Mme Gilbert Claire, Mme Joubert Laëtitia.
- pour les suppléants : Mme Massicot Aurélie, Mme Wilthien Elise, Mme Tardivel Katia, Mme Reymondet Adeline

3) Règlement intérieur et charte de la laïcité

Modification du règlement intérieur commun : les horaires ont changé.

Vote du règlement.

4) Présentation du RASED

Les 3 enseignants spécialisés interviennent sur les 15 écoles du secteur.

Le réseau d'aide se compose :

- d'une psychologue scolaire Mme Audebrand Ariane,
 - d'un enseignant spécialisé chargé de l'aide à dominante pédagogique, Mr Minguet Hervé.
 - d'une enseignante spécialisée chargée de l'aide à dominante rééducative Mme Charrier Anita
- Ils interviennent régulièrement dans l'école à notre demande, sur le temps scolaire.

Leurs missions : prévenir et réduire les difficultés rencontrés par les élèves dans le cadre scolaire.

Ils interviennent soit à la demande des enseignants ou bien des familles.

5) Bilan de la rentrée scolaire : les effectifs

Pour l'école maternelle

L'effectif actuel est de 68 élèves répartis de la manière suivante :

| Classes | niveau | niveau | Nombre total d'élèves |
|---|--------|--------|-----------------------|
| Patricia Henriet (lundi, mardi) et Fabienne Simon (jeudi, vendredi) | 5 PS1 | 20 PS2 | 25 élèves |
| Adeline Le Sinq | 21 MS | | 21 élèves |
| Elodie Richard et Karen Artaud (1 vendredi par mois) | 5MS | 17 GS | 22 élèves |
| | | | 68 élèves |

| PS1 | PS2 | MS | GS | Total |
|-----|-----|----|----|-------|
| 5 | 20 | 26 | 17 | 68 |

Dans le calcul des effectifs, 6 PS1 sont comptabilisés par l'inspection académique.

Le mode de répartition des classes et des élèves : il est arrêté en conseil des maîtres.

Les critères de répartition sont pédagogiques en essayant d'avoir :

- des classes avec des effectifs similaires,
- des classes avec des niveaux hétérogènes,

Une attention est également portée aux comportements des élèves.

Prévisions d'effectifs pour la prochaine rentrée 2018 en maternelle

| PS1 | PS2 | MS | GS | Total |
|-----|-----|----|----|-------|
| 5 | 17 | 20 | 26 | 68 |

Pour l'école élémentaire :

L'effectif actuel est de 122 élèves répartis de la manière suivante :

| Enseignants | Niveau et effectif |
|---|--------------------|
| Mme Mathilde Murzeau | 26 CP |
| Mme Sophie Brucker-Hale | 25 CE1 |
| M Sébastien Nocentini et Mme Karen Artaud | 13 CE2 et 10 CM1 |
| Mme Carole Taillé | 12 CE2 et 11 CM1 |
| Mme Annie Groisard | 25 CM2 |
| | 122 élèves |

Prévisions d'effectifs pour la prochaine rentrée 2018 en élémentaire

| CP | CE1 | CE2 | CM1 | CM2 | inscriptions | Total |
|----|-----|-----|-----|-----|--------------|-------|
| 17 | 26 | 25 | 25 | 21 | ? | 114 |

Les effectifs annoncés lors de la première campagne organisée par l'inspection sont de 68 élèves pour la maternelle et de 114 élèves pour le primaire.

Le simple glissement des élèves dans la classe supérieure nous assure une rentrée relativement sereine, il faut des inscriptions car même avec une prévision d'effectif de rentrée de 114 élèves nous ne sommes pas très éloignés du seuil de fermeture.

Cette situation s'explique par un nombre important d'élèves scolarisés hors secteur scolaire, une population qui bouge en fonction du travail et le prix élevé du foncier qui contraint certaines familles à s'installer dans la zone rétro littorale.

Deux projets immobiliers, le premier 58 logements et le second de 32 logements seront réalisés dans les 2 ans à venir à proximité des écoles.

Les projets immobiliers sur le secteur des écoles Henry Simon.

Parole à la Municipalité sur le projet « Le patio d'Henry »

Le calendrier prévu pour ce projet est retardé. La démolition et les travaux vont commencer au cours du premier semestre 2018 et il faut compter 18 mois de travaux. Les représentants de la mairie sont conscients du bruit engendré par de tels travaux pour les classes donnant directement sur le chantier notamment lors de la sieste des petits.

Par ailleurs, ils précisent que les responsables du chantier proposent de passer dans les classes pour présenter le projet aux enfants.

Les enseignantes demandent à être mis au courant des moments où les gros travaux auront lieu. Elles demandent également qu'un brise-vue soit installé à l'extérieur du parc afin que la cour de l'école ne soit pas à la vue de tout le monde et ainsi préserver le cadre des enfants.

Parole aux représentants des parents d'élèves.

Les représentants des parents d'élèves ont pu communiquer et s'entretenir avec les personnes responsables du chantier et ont trouvé que ces personnes étaient très coopératives.

Remarque : serait-il possible qu'il y une correction de l'orthographe du prénom de M Simon HenryY.

Lié à la construction de ce projet immobilier, les parents présents soulignent le problème du parking de l'école, qui est déjà saturé lors des entrées et sorties des enfants. Ils demandent donc si quelque chose a été envisagé.

Mr Michon répond que c'est effectivement un sujet sur lequel il va falloir réfléchir.

Organisation des APC, pour la maternelle

Elles ont lieu le matin de 8h15 à 9h00 ou le soir de 16h30 à 17h15.

Les Activités pédagogiques complémentaires permettent :

- une aide aux élèves rencontrant des difficultés dans leurs apprentissages ;
- une aide au travail personnel ;
- la mise en œuvre d'une activité prévue par le projet d'école.

Les élèves ne sont pas forcément avec leur enseignante et l'autorisation des parents est toujours demandée.

Organisation des APC, pour l'élémentaire

Ce sont les mêmes modalités que pour la maternelle. Le temps de prise en charge des élèves dès 8h50 par l'ensemble des professeurs est maintenant inclus dans les temps d'APC. Les séances restantes ont lieu après la classe de 16h35 à 17h20.

Les Activités pédagogiques complémentaires permettent :

- une aide aux élèves rencontrant des difficultés dans leurs apprentissages ;
- une aide au travail personnel ;
- la mise en œuvre d'une activité prévue par le projet d'école.

Penser à donner la liste des enfants qui vont en APC et ensuite à l'accueil péri-scolaire.

6) Sécurité dans l'école :

Calendrier des exercices de sécurité à réaliser à l'école :

La seule date imposée au niveau national est celle concernant l'alerte intrusion, celle-ci doit être réalisée avant les vacances de la Toussaint.

Septembre : Exercice n°1 évacuation incendie

Octobre : Exercice alerte intrusion

Janvier : Exercice n°2 évacuation incendie

Février/Mars : Exercice PPMS confinement ou évacuation

Avril : Exercice n°3 évacuation incendie

Mai : Exercice PPMS évacuation ou confinement

‡ PPMS (Plan Particulier de Mise en Sécurité) intrusion/attentat.

Les exercices "alerte attentats" se sont très bien déroulés. Les élèves se sont cachés dans le calme et sont restés très silencieux. L'exercice a été bien vécu de la part des enfants. De nombreux petits jeux avaient été faits en amont pour préparer les élèves de maternelle et des entraînements avaient été réalisés en élémentaire auparavant.

‡ Cependant l'alarme utilisée « la corne de brume » n'a pas été entendue dans toutes les classes. La corne utilisée ayant cessé de fonctionner pendant l'exercice.

‡ L'exercice s'est bien déroulé dans les deux écoles.

‡ L'alerte a été entendue, mais très faiblement en maternelle, la mairie prévoit de donner une corne de brume pour chaque classe pour faire un relais d'alerte. L'idée d'une alarme attentat-intrusion a été évoquée.

‡ Le confinement s'est réalisé sans peur, sans stress.

‡ Après 5 minutes d'observation, du tour des différents bâtiments, l'alerte a été levée en passant dans les classes pour prévenir les enseignants.

Quelques points de vigilance :

‡ Penser à fermer sa classe à clé. L'idée de mettre des boutons moletés dans chaque classe a été évoquée.

‡ Eteindre les lumières dans les classes.

‡ Lors de l'alerte, avoir le réflexe d'appeler le 17 (ou envoi d'un SMS au 114 pour malentendant) pour prévenir les secours, se confiner avec un téléphone portable.

Commentaires :

‡ Dotation d'un téléphone portable professionnel.

‡ Installation de films sans teint en maternelle (à étudier).
Installation d'un visiophone serait à envisager.

Les représentants de la mairie précisent qu'il serait intéressant qu'un signal national se mette en place et que la demande d'un visiophone peut être demander dans la rubrique « travaux ».

7- Les divers projets pédagogiques

Rappel des projets d'école

Projet d'école de l'école maternelle :

Objectif 1 :Langage : Améliorer l'expression et la communication

Connaître quelques contes et les mettre en scène.

Jouer à des jeux de société

Mise en place d'ateliers informatiques

A ce sujet, il est précisé que le site internet de l'école devrait être mis en place prochainement.

Objectif 2 : Éveil à la curiosité

Projets artistiques et musicaux

* initiation théâtrale en lien avec les contes (ou albums ...)

* réalisation de fresques

* création d'une chorale

Projets culturels

* assister à des expositions, des spectacles

* classe transplantée

Objectif 3: Cohérence du groupe scolaire

Création d'outils réutilisables d'une année sur l'autre : cahier de comptines et de chants, classeur de sciences, cahier de liaison, cahier de recettes.

Décloisonnement :

* décloisonnements sur le temps de sieste avec un autre enseignant : activités langagières et éducatives en petits groupes (jeux de société, informatique)

* décloisonnements de l'école pour des journées banalisées « portes ouvertes » : actions menées en parallèle avec l'école élémentaire

L'intégration d'enfant handicapé avec AVSI

Le nouveau projet d'école sera présenté lors du prochain conseil d'école.

Projet d'école de l'école élémentaire :

Le projet d'école se décline en 3 axes :

Axe n°1 : Améliorer la maîtrise de la langue en renforçant la production d'écrit et le vocabulaire.

Les objectifs sont de développer la volonté de justesse dans l'expression écrite, d'enrichir le vocabulaire et de développer le goût de lire.

Axe n°2 : Développer l'usage des Techniques Usuelles de l'Information et de Communication.

L'objectif est de faire acquérir à chaque élève un ensemble de compétences lui permettant d'utiliser de façon plus réfléchie et efficace les TUIC.

Axe n°3 : Développer la créativité artistique.

L'objectif est de faire acquérir une connaissance d'œuvres picturales, théâtrales, musicales, cinématographiques.

Cette année nous rédigerons, le nouveau projet d'école 2018-2022. Il sera soumis pour avis au 2ème conseil d'école.

Projet commun « châteaux, chevaliers et moyen-âge »

Cette année, nous avons un projet commun entre les 2 écoles : « château, chevalier et moyen-âge ». Nous allons donc organiser les portes ouvertes du 2 décembre autour de ce projet.

Projet ENT :

Cette année, la maternelle rentre dans le dispositif ENT. Merci à la municipalité de nous avoir inscrits. Nous aimerions à cet effet nous équiper de 3 tablettes par classe pour faciliter la prise de photos et de vidéos.

Le VBI devra être installé dans la classe des MS très prochainement.

L'élémentaire a son site internet. Celui de la maternelle est en cours d'élaboration. Un lien permettra de passer de l'un à l'autre très facilement.

8- Les activités dans les écoles

Les activités de l'école maternelle

Activités sportives :

Jeux d'opposition :

Les GS participeront à un cycle « Jeux d'opposition » de 8 séances le jeudi après-midi à partir du mardi 20 mars.

* Découverte du basket avec l'aide d'un papy bénévole pour les MS.

Bibliothèque :

La municipalité a fait appel à 2 associations « Ville lecture » et « Lire et faire lire » pour animer des ateliers lectures auprès des élèves.

Mme Thomazeau Annie intervient auprès des élèves de maternelle les jeudis matin.

Cette année, un agent de la mairie, Madame Bondu Christine, interviendra 3h00 les mercredis pendant le temps scolaire et le premier mercredi des vacances, dans les BCD de toutes les écoles pour le rangement, couverture et encodage des livres ou magazines.

Nous remercions la municipalité pour ce premier pas envers nos BCD.

La médiathèque :

Les élèves participeront à 5 interventions à la médiathèque cette année. La première intervention a eu lieu avant les vacances. Lecture d'albums et de documentaires autour des châteaux, des chevaliers et du moyen-âge et emprunt de livres.

Les décroisonnements :

Les lundis, mardis, jeudis et vendredis, les élèves de GS décroisonnent pendant le temps de sieste de 14h à 14h45 avec les maîtresses de PS et de MS. Ils travaillent sur les sciences, les jeux de société, le temps, l'Anglais, la phonologie et les arts visuels selon les périodes.

Le projet musique :

Cette année, en lien avec notre projet d'école, nous avons la chance d'accueillir une intervenante musique pour les MS et GS. Nous remercions la municipalité.

Nous souhaitons créer une chorale, découvrir des instruments de musique et travailler sur les

percussions en vue du défilé du carnaval.

Le multi accueil :

Afin de créer une continuité entre le multi-accueil et l'école maternelle, et ainsi faciliter la future rentrée en petite section, nous réitérons notre partenariat entre les 2 structures.

Les enfants pourront ainsi découvrir l'école et la classe de petite section, participer à une petite activité.

Les rencontres se feront à chaque période.

Sortie scolaire de la classe de PS1/PS2 :

Cette année en lien avec les contes et légendes, la classe de PS1/PS2 a pour projet d'aller à Légendia parc.

Classe Découverte des MS et GS

Les classes de MS et de MS/GS ont pour projet cette année de partir 2 jours, le 19 et 20 avril au château de Tiffauges avec 1 nuitée au centre d'hébergement Armonia à la Roche sur Yon. Ce projet est en cours d'élaboration. Une demande de subvention exceptionnelle est déposée ou sera déposée.

Les activités de l'école élémentaire

Toutes les classes :

Ecole et cinéma : 3 projections dans l'année :

CP et CE1 : Pierre et le loup, La Belle et la Bête, Ernest et Célestine

CE2 et CM1 : L'argent de poche, La belle et le Bête et Ernest et Célestine

CM2 : L'argent de poche, Little Bird et Ernest et Célestine

Sécurité routière : intervention de Mr Loïc Bernard, du CP au CM2.

Médiathèque : emprunts de livres et animations proposées par la médiathèque.

Un projet est en cours avec la médiathèque : un personnage est à réaliser par classe avec des matériaux récupérés. Ce personnage est à déposer avant le 2 février.

Un second projet en commun sera mené lors du défilé du Carnaval qui aura lieu le 23 mars sur le thème des contes, dans le cadre des 20 ans de la médiathèque.

Projet musique et chant : Lucie intervient pour toutes les classes de l'élémentaire. Le thème de cette année : A la découverte des musiques et des rythmes d'Amérique du Sud.

Le spectacle aura lieu le **07 juin** à la salle de la Baritaudière.

Le directeur fait remarquer une nouvelle fois que l'organisation qui a été imposée, à savoir faire passer 4 classes le matin n'est pas satisfaisante. Les classes n'ont pas les 45 minutes d'enseignement prévu. En effet il est matériellement impossible à la classe qui débute d'être à l'école de musique dès 9h et à la classe qui termine d'être à 12h à l'école. Ces deux classes voient leur temps de travail amputé de 5 à 10 minutes. Cette situation serait sensiblement identique si les séances avaient lieu à l'école avec en plus la nuisance sonore des enfants en récréation.

Nous inviterons Mr Lelarge à participer au prochain conseil d'école.

BCD : Mme Joubert intervient auprès des classes de CE2 ,CM1 et CM2. Activités de lecture aux élèves, l'emprunt est géré par les enseignants.

Natation scolaire : du CP au CM1 8 séances et 4 séances pour les CM2.

Journées sportives en fin d'année.

Par classe:

CP: Cross de secteur : réalisé le vendredi 10 novembre.

Cycle gymnastique
Cycle jeux d'opposition
Cycle rugby, en attente de l'autorisation de l'IA.
Initiation au basket

CE1 Cross de secteur : réalisé le vendredi 10 novembre.
Cycle gymnastique
Cycle jeux d'opposition
Cycle rugby, en attente de l'autorisation de l'IA.
Animations pédagogique sur le thème de l'eau : *L'eau dans la nature*
Initiation au basket

CE2 : Cross de secteur : réalisé le vendredi 10 novembre.
Rencontres danses
Cycle voile : Optimist.
Glisse scolaire sous conditions de l'embauche d'un éducateur sportif BE surf par l'EPIC St Hilaire Nautisme.
Initiation aux gestes de premiers secours, 3 séances de 45 min avec l'intervention de Mme Nathalie Guilbaud.
Séjour avec nuitée, les 5 et 6 avril, au Château de Tiffauges, sur le thème du Moyen-âge. L'hébergement se fera au Château de la Flocellière
Animation pédagogique « une eau de qualité » et visite de l'usine de traitement de l'eau potable

CM1: Char à voile 6 séances
Cycle golf 6 séances
Rencontres danses
Séjour avec nuitée, les 5 et 6 avril, au Château de Tiffauges, sur le thème du Moyen-âge. L'hébergement se fera au Château de la Flocellière
Animation pédagogique « une eau de qualité » et visite de l'usine de traitement de l'eau potable
Projet de visite et d'activités sur le thème des éoliennes

CM2 : Cycle voile : catamaran
Cycle tennis
Echange avec une classe de 6ème dans le cadre de la liaison CM2/6ème centré sur les contes traditionnels et détournés.
Projet de visite et d'activités sur le thème des éoliennes.
Correspondance et échanges avec une classe anglaise dans le cadre du partenariat avec la ville de Coleford. Pendant les vacances scolaires d'octobre, des enseignants du primaire de la commune et des collèges de Saint Gilles sont allés à Coleford afin de rencontrer leurs homologues anglais.

Classe de découverte :

Le projet de voyages scolaire à Londres cette année n'a pas pu être organisé en raison d'un nombre trop important de familles qui se sont opposées à la participation de leur enfant à ce séjour, 6 familles sur 25 soit 24% des élèves.

A la place Mme Groisard a décidé d'organiser un voyage scolaire sur le territoire français sur le thème des Châteaux de la Loire. Voyage prévu du 5 au 9 février 2018 et qui se ferait en compagnie de la classe de CM2 de l'école La mer et le vent de St Hilaire de Riez.

Evidemment ce voyage ne pourra se faire que si un nombre trop important de familles ne s'y oppose pas.

L'enseignante remercie la mairie pour la subvention spéciale de 290 € par élève allouée car elle permet à tous les élèves de participer à cette classe découverte.

Pour l'an prochain, le partenariat avec Coleford nous permettra peut-être d'organiser à nouveau un voyage scolaire en Angleterre sous réserve du nombre d'enfants participants au projet.

9- Les aménagements extérieurs

a Le bac à sable dans la cour de l'école élémentaire a été déplacé en face de la classe des CP.

b Le sable sous la structure a été remplacé par du gravier, ce matériaux joue parfaitement son rôle d'amortissant. Par contre on en trouve beaucoup sur le terrain de basket et cela génère parfois des chutes, cela roule sous les semelles. Serait-il possible qu'à chaque vacance la cour soit balayée. Cela est fait de temps en temps par quelques élèves dans le cadre de TIG mais nos élèves ne font pas assez de bêtises pour que cela soit efficace.

c les tapis de sol à l'entrée de l'école ont été remplacé par de la moquette. Cette moquette n'est évidemment pas de la même épaisseur que les tapis alvéolés, il y a donc quasiment quotidiennement des usagers qui butent sur la bordure de l'emplacement dudit tapis. Peut-on envisager de remettre un tapis alvéolé en élastomère ?

d Les containers de récupération des déchets : Les directeurs regrettent d'avoir été mis devant le fait accompli du choix de la municipalité d'installer 4 bacs de collecte des déchets devant l'entrée principale des écoles. N'y avait-il vraiment pas d'autre possibilité d'implantation ?

Cette implantation supprime des places de stationnement, va générer une circulation plus importante aux abords de l'école, va être source de pollution et de risques sanitaires pour les enfants, dépôts d'ordure ménagères sauvages.

Le directeur demande qui devra-t-on contacter pour signaler des dépôts d'ordure sauvages ou bien tout autre chose qui pourrait être dangereux pour les élèves ?

Nous ne pouvons que regretter le manque d'information de la commune vers les écoles sur des sujets qui les concernent. Ce manque de communication n'est pas que du fait du service éducation.

e La réalisation du verger pédagogique. Les élèves de la classe de Mr Nocentini planteront la dizaine d'arbres fruitiers sur le terrain herbeux devant l'école. Mr Nocentini remercie les services techniques et plus particulièrement les espaces verts pour l'aide et les conseils apportés pour la réalisation de ce projet. Plus tard ce verger sera complété par des carrés potagers construits par les élèves dans lesquels seront réalisés des plantations à thème.

10- Les projets de constructions de logements sur le secteur scolaire

Comme citer précédemment 2 projets de logements sociaux devraient être réalisés dans les 2 ou 3 prochaines années dans un périmètre d'une centaine de mètres des écoles.

11-Questions diverses

a) Impact suite au changement du référentiel par rapport à la tarification péri-scolaire
Les représentants des parents d'élèves demandent si, suite au questionnaire rempli par les familles, un bilan a été dressé concernant l'impact du changement de référentiel par rapport à la tarification du péri-scolaire.

Mr Michon répond qu'il n'y a pas eu de baisse notable de la fréquentation de la cantine. Il précise également que ce bornage n'est pas révisable et qu'il est le même pour toute la Communauté de Communes.

Les représentants des parents d'élèves demandent alors si un bilan sera présenté.
Mr Michon précise qu'actuellement le coût d'un repas est en moyenne de 2,80€.

b) Retour à la semaine de 4 jours. Budget alloué aux NAP.

Les représentants des parents d'élèves demandent ce que devient le budget alloué aux NAP.
Mr Michon explique que le budget qui était alloué pour les rythmes scolaires était un budget communal représentant 120 000€ et qu'il est donc redistribué sur d'autres pôles.

c) Atelier « droits de l'enfant » pendant l'interclasse.

Les enseignantes se demandent s'il est opportun de proposer ce type d'activités aux enfants de maternelle.

d) Que devient le matériel acheté pour les NAP ?

Les enseignants précisent que ce matériel est utilisé sur la pause méridienne.

e) Fonctionnement des feux à la cantine.

Mise en place de feux « rouge/vert » afin de réduire le temps d'attente pour déposer le plateau repas et ainsi mieux gérer le flux des enfants.

f) Goûter servi sur le temps péri-scolaire.

Le goûter proposé est trop léger et n'est pas adapté aux besoins des enfants car il est le même pour un enfant du CP au CM2.

Mr Michon informe les représentants des parents d'élèves qu'il y a une réglementation qui est suivie par le personnel de cantine.

g) Cross : pas de brioche.

Mr Nocentini précise que le cross est organisé par les conseillers pédagogiques de la circonscription et qu'ils ont refusé que de la brioche soit servie. Il avait été demandé de fournir de l'eau.

h) Organisation du double niveau CE2/CM1.

Mr Nocentini et Mme Taillé constatent que ce choix est très bénéfique pour tous les enfants des 2 classes. Par ailleurs, les enfants de chaque niveau se retrouvent régulièrement pour certaines matières et activités.

Clôture du conseil : 21h35

A, St Hilaire de Riez le mardi 14 novembre 2017

La Secrétaire de séance

Mme Groisard



Les Directeurs

Mme RICHARD

Mr NOCENTINI

